



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

26 mai 2020 – 21h00

Annie Bel, ancien Maire, ouvre la séance et après approbation de l'ensemble des conseillers fait voter le Conseil Municipal à huis clos.

Mme BEL annonce son retrait immédiat du Conseil suite aux dernières élections.

Par conséquent, le doyen Mr Gilbert BASCOUL préside la séance en attendant l'installation du conseil municipal.

## **1. Installation du Conseil municipal**

Suite au rappel de la Loi, l'élection du Maire peut commencer.

Deux assesseurs sont nommés par volontariat Mr FRANJEAU Jean-Louis et Mme PRIVAT Sylvie pour dépouiller les bulletins (après que ceux-ci soient récoltés dans une urne).

Selon la Loi, Mr SLEIZAK Richard est nommé Maire, à l'unanimité, suite à cette élection.

Mr SLEIZAK remercie Mme BEL pour son aide dans sa nouvelle prise de poste ainsi que pour ces années à la tête du village. Mme BEL remercie quant à elle l'ensemble de ces anciens conseillers et les employés municipaux.

Elle énonce la passation particulière avec MR SLEIZAK dû à la crise sanitaire qui a compliqué et retardé celle-ci. Grâce aux gestes barrières, ils ont pu continuer à travailler ensemble depuis les dernières élections.

Remerciement également à Mr TENEDOS qui a travaillé tout au long de la période de confinement.

## **2. DCM Détermination du nombre des adjoints**

Mr SLEIZAK propose le nombre de 4 adjoints à ses côtés, le maximum de siège possible pour une commune comme Saint-Sernin. Le conseil après vote, approuve cette délibération.

• Election des adjoints :

- ✓ 1<sup>er</sup> adjoint : Mr ROQUES est élu à la majorité.
- ✓ 2<sup>ème</sup> adjoint : Mr Stéphane ALARY est élu à la majorité.
- ✓ 3<sup>ème</sup> adjoint : Mr Jean-Louis FRANJEAU est élu à la majorité.
- ✓ 4<sup>ème</sup> adjointe : Mme Valérie VALAT est élue à la majorité.

## **3. DCM Délégation(s) consentie(s) au Maire par le conseil municipal**

Remise en main de la « Charte de l' élu local » à Mr Le Maire, Richard Sleizak.

Me le Maire expose ensuite à l'assemblée que les dispositions du code des collectivités territoriales permettent de déléguer au maire certaines compétences.

Le conseil municipal, après vote, décide de confier à Mr le Maire 29 délégations.

## **4. DCM Indemnités de fonction du Maire**

De droit, le Maire a droit à 40,3% de l'indice 1027 suivant la population de Saint Sernin sur Rance.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce taux.

## **5. DCM Indemnités de fonction des adjoints**

De même pour les adjoints, de droit l'indice 1027 correspond à 10,70% pour chacun d'entre eux. Le conseil municipal décide de fixer et d'approuver ce taux.

Mr le Maire reprend les grandes lignes de ce que chaque adjoint aura comme attributions :

1<sup>er</sup> adjoint : Habitat, Travaux

2<sup>ème</sup> adjoint : Tourisme, éducation, culture

3<sup>ème</sup> adjoint : Voierie, urbanisme

4<sup>ème</sup> adjoint : Finances, communication et gestion du personnel

Ces thèmes seront plus prochainement détaillés lors du prochain conseil municipal afin de fixer les différentes commissions.

## **6. DCM Détermination du taux de promotion pour les avancements de grade**

A l'unanimité, le taux de promotion de 100% pour les avancements de grade proposé par le Maire est approuvé par le conseil municipal.

## **7. DCM avancement de grade**

Le conseil municipal après votre unanime approuve les avancements de grade suivant à compter de juin 2020 :

- ✓ Mr TENEDOS Christophe, passage d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à 1<sup>ère</sup> classe
- ✓ Mr PAGES David : passage d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à 1<sup>ère</sup> classe
- ✓ Mme GLEVAREC Céline : passage d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à 1<sup>ère</sup> classe
- ✓ Mme DURAND Fabienne : ATSEM principale, passage de 2<sup>ème</sup> classe à 1<sup>ère</sup> classe

## **8. DCM modification horaire des postes de GLEVAREC Céline et DOSTAL Laetitia**

Deux modifications horaires de contrats sont à noter à compter de juin 2020 :

- ✓ Mme DOSTAL Laetitia passe de 17H25 à 25H /semaine.
- ✓ Mme GLEVAREC Céline passe de 21H à 17H/semaine (régularisation suivant l'annualisation déjà établie)

## **Questions et informations diverses**

Ce point n'étant pas formellement indiqué sur l'ordre du jour. Mr le Maire souhaite tout de même donner quelques informations qui sont en cours.

✓ Discussion concernant la fermeture de la pharmacie GAUBERT à compter du 30 juin 2020. Cette fermeture serait une terrible épreuve pour l'ensemble des commerçants mais bien sûr et surtout pour la population qui connaît ce service de proximité inévitable dans nos campagnes. Des annonces sont passées sur SOS Village, au préfet, au Département. A ce jour, nous espérons fortement que le 30 juin 2020, un repreneur pourra faire perdurer notre pharmacie.

✓ Un point est fait sur l'avancement des travaux de la Mairie qui vont se finaliser et qui ont pris du retard dû au Covid19.

✓ Un point budget est également énoncé. Mr SLEIZAK annonce que le budget est sein, mais nous sommes toujours en attente des subventions (retard entre la fin des travaux, et la période de crise sanitaire, qui ont engendré de nombreux retards administratifs). En conséquence, seuls les petits projets pourront être d'actualité pour cette année.

✓ Des travaux ont du être engagés en urgence à la station d'épuration suite à la rupture des deux suppresseurs et tuyaux (vétusté) qui servent à l'oxygénation des eaux.

✓ Communication sur les masques (non certifiés) : ils sont disponibles en Mairie.

En parallèle et durant le confinement, un recensement des personnes vulnérables a permis à l'ancien conseil municipal de contacter ces personnes et de leur distribuer les masques.

✓ Un rendez-vous avec le Colonel de la Gendarmerie est prévu le mercredi 27 mai suite à la demande de ce dernier afin de discuter des conditions de vie au sein de la Gendarmerie.

✓ Des suggestions sont ensuite faites quant à la réalisation d'un panneau qui reprendrait l'ensemble des sentiers pédestres qui débutent à la nouvelle Mairie et qui pourrait être visible à partir de celle-ci.

Mme AMALRIC-VUAGNAT se renseigne notamment avec l'association Patrimoni et doit se rapprocher de Mme Béatrice NESPOULOUS pour cette réalisation à travers le Parc des Grands Causses.

✓ Un point sur la page Facebook de Saint Sernin est énoncé. A ce jour, cette page rassemble plus de 250 abonnés et a dépassé les 2000 vues.

La séance est levée à 23h30, le prochain conseil municipal aura lieu mi-juin, la date n'étant pas encore arrêtée.